

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

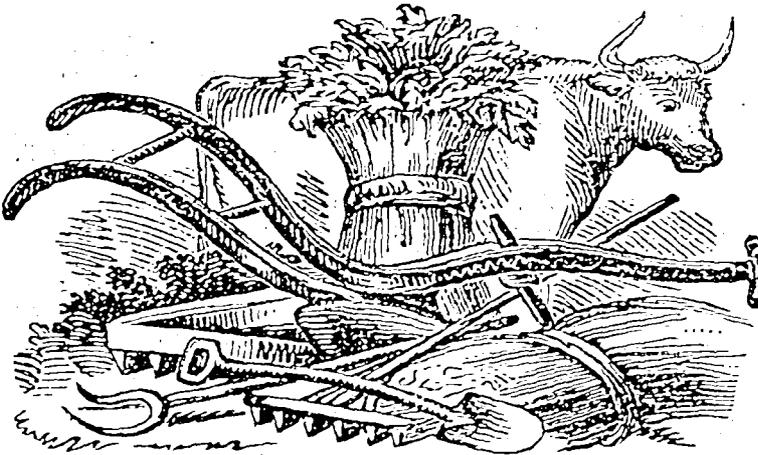
Editeur-Propriétaire

**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à  
**FIRMIN H. PROULX.**

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

*Causerie agricole* : Utilité des machines en agriculture. (Suite).  
*Revue de la Semaine* : La magistrature en Italie. — Attentat de Kullman contre Bismarck. — Situation actuelle de la Province de Manitoba.

*Sujets divers* : Le progrès agricole et la Gazette des Campagnes. — Bureaux de Poste. — Des binages en temps de sécheresse. — Simple moyen de faire beaucoup de fumier. — Valeur du Sarrasin. — Nourriture des porcs en été, soins qu'il convient de leur donner. — Ne pas changer les ruches de place. — Emploi des fourrages nouveaux. — Economie rurale. — Du vol des fruits.

*Petite chronique* : Personnel du Collège de Ste. Anne. — Exhibition agricole de la Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Charlevoix. — Le vin aux Etats-Unis.

*Récettes* : Vin de melon. — Colle-forte.

*Announcement* : La rentrée des Elèves au Collège et au Couvent de Ste. Anne aura lieu le 3 Septembre prochain.

**IMPORTANT POUR NOS ABONNÉS!**

## PRIME!!!

A tous nos abonnés en retard qui nous feront tenir le prix de leurs arrérages d'abonnement à la Gazette des Campagnes, d'ICI A UN MOIS, nous leur expédierons les deux volumes suivants :

1o. Traité sur la tenue générale d'une terre dans la Province de Québec, démontrant comment un sol usé peut être rendu des plus fertiles sans capital; aussi de la rotation des récoltes, des racines et cultures sarclées, des instruments d'agriculture et du soin des animaux.

2o. L'élevage du cheval, suivi d'un grand nombre de recettes se rapportant aux différentes maladies du cheval. Ces recettes sont extraites des meilleurs auteurs vétérinaires, et à la portée de nos cultivateurs.

Ce dernier volume est actuellement sous presse.

Dans un mois, nous expédierons ces deux volumes à tous nos abonnés qui alors auront payé leurs arrérages. C'est un sacrifice que nous nous imposons et qui, tout en étant profitable à nos abonnés, nous permettrait d'être en possession de plus de douze cents piastres qui nous sont dues pour abonnements à la Gazette des Campagnes. — Que l'on se hâte!

## CAUSERIE AGRICOLE

### UTILITÉ DES MACHINES EN AGRICULTURE

Les avantages immenses que les machines procurent à l'agriculture sont aujourd'hui presque généralement reconnus; cependant la routine, toujours systématiquement opposée aux améliorations, n'a pas voulu laisser passer sans objection la fructueuse innovation dont nous nous occupons ici. Elle a fourni une foule d'arguments aux hommes arriérés dont les calculs étaient dérangés ou dont l'intelligence ne pouvait comprendre les bienfaits de la substitution de la mécanique au travail de l'homme.

Mais de tous ces arguments un seul mérite quelque attention, parce que, fondé sur des bases spécieuses et appuyé sur un louable sentiment d'humanité, il séduit facilement les personnes bien disposées, désireuses de travailler au bien-être de leurs semblables, mais habituées à juger la situation des peuples d'après leur propre impression plutôt que d'après le raisonnement, et l'étude des faits économiques.

« Si vous remplacez le travail humain par celui des machines, que vont devenir, demandent les opposants, ces milliers de travailleurs qui n'ont pour toute fortune que la force de leurs bras? où trouveront-ils leur pain de chaque jour? Si vous faites exécuter vos fauchages, vos faucages, les semis et la récolte de vos grains, ainsi que vos buttages par les machines, nécessairement l'immense famille des travail-

leurs agricoles se verra privée de son salaire et sera bientôt condamnée à mourir de faim ou contrainte d'émigrer vers les pays étrangers."

Disons d'abord que l'émigration est déjà faite, qu'elle est un fait accompli, qu'elle a même précédé de plusieurs années l'introduction des machines en agriculture et que si les idées de la nationalité canadienne ne s'améliorent pas, elle continuera encore longtemps, que l'on emploie le travail mécanique ou que l'on ne l'emploie pas.

Puis, est-il bien vrai que le travail mécanique soit destiné à priver de leurs salaires les ouvriers agricoles? Écoutez ce que répond à cette question un savant économiste: "On peut se rassurer, dit-il. L'invasion des machines ne sera jamais aussi subite pour que l'effet soit sensible partout à la fois; l'extrême lenteur est ici plus à craindre que la précipitation. Dans tous les cas, on peut être certains que la somme de travail ne sera pas diminuée; les bras devenus libres seront employés à d'autres travaux qu'on ne fait pas aujourd'hui, et qui augmenteront d'autant la production; c'est ce qui arrive toujours en pareil cas. Dans toutes les industries où a pénétré l'emploi des machines, les salaires ont monté au lieu de baisser; il en sera de même dans l'industrie rurale..."

Les Etats-Unis nous offrent à l'appui de ce dernier fait la démonstration la plus complète. De tous les pays du monde, les Etats-Unis sont celui qui emploie le plus de machines de toutes sortes; cependant les salaires y sont plus élevés que partout ailleurs, et même cette élévation de salaires est telle que notre classe ouvrière nous abandonne pour aller travailler dans les manufactures américaines. Nos cultivateurs peuvent donc, sans crainte de nuire à leurs compatriotes, adopter dès qu'ils le pourront les machines, les substituer au travail mensuel et réaliser ainsi l'immense économie que cette substitution peut leur procurer.

A cette assertion si nettement formulée, nous pouvons ajouter de nombreux faits pris partout autour de nous, dans l'agriculture aussi bien que dans toutes les industries. Citons d'abord les machines à battre.

La Province de Québec n'a pas été la première à adopter ces précieuses machines. Depuis plus de vingt ans les pays plus avancés en agriculture les employaient généralement et nous conservions encore l'antique fléau. Mais enfin, grâce à l'initiative de quelques agriculteurs intelligents, les machines à battre furent introduites, et leurs qualités reconnues. Simplifiées et mises à la portée de toutes les bourses par une foule de constructeurs canadiens, elles se répandirent bientôt dans toutes les localités et aujourd'hui il est rare de rencontrer un cultivateur, possédant au moins quarante arpents de terre, chez lequel ne se trouve pas une machine à battre.

Les prédictions n'ont certes pas manqué lors de l'introduction de ces machines, les mêmes inquiétudes se sont produites et l'on a accusé les machines à battre de tendre à enlever toute occupation aux ouvriers agricoles dont le battage au fléau était la seule ressource en hiver. Aucune de ces prédictions, aucune de ces inquiétudes, aucune de ces accusations ne se sont réalisées. Depuis cette époque, les salaires d'hiver n'ont pas baissé, au contraire ils n'ont qu'augmenté dans une forte proportion, tellement qu'aujourd'hui ils sont près de quatre fois plus élevés qu'ils n'étaient alors. En même temps que les salaires augmentaient la richesse des cultivateurs suivait la même progression.

Dans l'industrie, l'influence des machines a été plus grande encore. Autrefois une population immense était employée au cardage, au filage et au tissage de la laine et du

lin. Aujourd'hui des mécanismes nombreux sont venus franchir cette foule de pauvres misérables usant leur santé et leur vie dans un travail ingrat et meurtrier. Le cardage et le filage mécaniques, donnent maintenant vingt fois plus de produits qu'il n'en donnait alors, les prix de revient ont diminué, et, tout en faisant plus de profits, l'industriel a pu vendre à plus bas prix. On aurait cru que la substitution des machines au travail manuel eût jeté sur le pavé toute la population qui vivait de cette industrie. Pas du tout: pour dix travailleurs il y en a maintenant cent, et le prix de la journée a triplé. C'est qu'au lieu de se borner à travailler la laine et le lin, on travaille de plus maintenant le coton que nous importons à peu de frais des pays producteurs. Grâce encore au progrès de la mécanique.

Ceci nous conduit à parler d'une autre innovation exceptionnellement précieuse; c'est l'introduction de la vapeur comme moteur. Avec cette force nouvelle et si puissante, les transports par eau ont augmenté en rapidité, en même temps qu'ils se faisaient avec plus d'économie. Puis vinrent les chemins de fer qui rapprochèrent les peuples, firent disparaître les distances et augmentèrent dans une immense proportion toutes nos relations commerciales.

L'agriculture fut, parmi nos industries nationales, une de celles qui profitèrent le plus de ces précieux avantages. Avant l'amélioration des voies de communication et des moyens de transport, les produits agricoles se vendaient difficilement. Les grains qui formaient alors la presque totalité de la production restaient des années dans les greniers, faute d'acheteurs; bon nombre de cultivateurs ne trouvaient pas à vendre leurs blés, et l'avoine était rarement payée plus de trente sous le minot. L'exportation du beurre était presque nulle. Aussitôt que les voies de communication s'améliorèrent, aussitôt que de nouveaux moyens de transport furent introduits tout changea de face, les produits agricoles trouvèrent de nombreux acheteurs et les ventes furent faites aux prix les plus avantageux. Tout le monde en profita, le commerçant aussi bien que l'industriel, le cultivateur comme le travailleur.

Ne disons donc pas que l'introduction des machines en agriculture aura pour effet d'enlever aux ouvriers agricoles le travail au moyen duquel ils gagnent leur pain de chaque jour; qu'elle les condamnera à mourir de faim ou à s'entretenir, n'entretenons aucune inquiétude à cet égard.

D'ailleurs, nous l'avons déjà dit et tout le monde le sait, la main-d'œuvre est trop rare dans nos campagnes. Les travaux de culture se font avec une excessive lenteur; rien ne s'exécute en temps convenable. Les derniers semis se font trop tard, le fauchage des foins et la récolte des grains ne se terminent que lorsque les produits sont parvenus à leur complète maturité, et l'agriculture fait des pertes énormes tant sur le rapport de la qualité que sous celui de la quantité.

Cette année, par exemple, dans nos localités, de grandes étendues de terrain sont restées incultes faute de temps de bras pour les ensemençer, et même les derniers grains semés ne sont pas certains de mûrir avant les gelées, parce qu'on les a mis en terre trop tard. Les fauchages ne sont pas encore terminés et cependant les fourrages sont mûrs que leurs graines tombent. Enfin, toujours dans nos bras, la récolte des grains va probablement se faire avec plus de difficulté encore que les années précédentes et nous ne serions pas très surpris si une partie de nos céréales restaient sous la neige.

Avec de bonnes machines la plupart de ces inconvénients aurait pu être évitée. Avec un bon semoir, par exemple, on

aurait fait les semis en temps convenable ; avec une bonne faucheuse, un bon râteau à cheval et une bonne faneuse, tout le foin serait aujourd'hui à l'abri ; avec une bonne moissonneuse tous les grains qui auront la chance de mûrir avant les froids pourront être rentrés en parfait état.

Il est impossible que le cultivateur ne comprenne pas l'immense utilité des machines ; son intérêt est trop bien marqué ici pour qu'il ne le reconnaisse pas et nous sommes convaincu que l'introduction du travail mécanique dans notre industrie agricole n'est plus qu'une question de temps et d'argent. Déjà les faucheuses et les râteaux à cheval sont venus à la suite des machines à battre, en forçant la porte que la routine tenait trop solidement fermée ; puis viendra bientôt le tour des moissonneuses et des faneuses, et enfin on finira aussi par comprendre que les semoirs mécaniques, les houes à cheval, etc., ont leur place marquée dans toute culture intelligente.

## REVUE DE LA SEMAINE

Dans notre dernière revue, nous démontrions à nos lecteurs, que la magistrature italienne est tombée dans une abjection si complète, qu'elle a perdu tout respect d'elle-même et que les juges honnêtes mêmes ont honte de porter les insignes de leur ordre. Vénale, impie, corrompue, cette magistrature est coupable de tous les crimes les plus abominables qui mettent la vie des peuples en danger. Nos démonstrations ne peuvent être taxées d'exagération, car elles nous ont été fournies par ceux-là mêmes qui ont le plus d'intérêt à cacher l'état de chose actuel.

Mais, cette vénalité, cette impiété, cette corruption contre qui s'exerce-t-elle surtout ? est-ce contre les spoliateurs de l'Eglise et de la Papauté ? est-ce contre les sociétés secrètes ? Oh non, la magistrature italienne ne voudrait jamais s'attaquer aux puissants du jour, elle y perdrait trop. Si elle jugeait comme ils le méritent les actes des sectaires et des révolutionnaires, si elle s'opposait à leurs turpitudes, elle ne serait plus ni vénale, ni impie, ni corrompue, et l'Italie serait presque heureuse sous son nouveau Gouvernement et les populations ne verraient plus leurs droits et leur conscience si souvent foulés aux pieds.

C'est envers la Religion et les sujets fidèles du Pape particulièrement que la magistrature montre toute la vénalité, l'impie et la corruption qui la rougent.

Nos lecteurs se rappellent que, le 21 Juin dernier quelques catholiques ont été arrêtés pour avoir crié vive Pie IX ! vive le Pape-Roi. Leur cause fut d'abord portée devant le tribunal correctionnel, lequel pour ce fait les reconnut coupables de rébellion, malgré les dispositions de la loi des Garanties qui reconnaît au Pape le titre de Souverain.

Ces courageux catholiques ne se laissèrent pas abattre par cette première condamnation et en appelèrent à un tribunal plus élevé. La cour d'appel fut en conséquence saisie de cette cause. C'est samedi le 25 juillet dernier que la sentence fut rendue.

Malgré l'habile plaidoyer des défenseurs, malgré la flagrante contradiction des témoins de la Couronne, qui n'étaient autres que les agents de police qui avaient arrêté les accusés, malgré les preuves évidentes de l'innocence des catholiques, la cour n'a rien voulu entendre, elle n'a vu qu'une seule chose : les désirs du Gouvernement et des sociétés secrètes ; aussi les juges se sont-ils empressés d'obtempérer à ces désirs, en confirmant la première sentence et en condamnant de plus les accusés à payer les frais du procès.

Mais l'affaire n'est pas terminée ; les quatre condamnés

ont recouru en cassation. Tout porte à croire que les premières sentences seront maintenues, les catholiques accusés ne doivent pas se faire illusion à cet égard. Cependant, ces différentes procédures ne seront pas tout-à fait inutiles à la cause de l'Eglise. Elles démontreront une fois de plus que tous les juges italiens se rassemblent ; que, depuis le bas jusqu'au haut de l'échelle, ils ne s'occupent en aucune manière du droit et de la justice, surtout quand il s'agit de punir la fidélité des Romains qui sont restés attachés au Vénérable Prisonnier du Vatican. Elles seront aussi un enseignement pour ceux qui ne sont pas complètement aveuglés par les mensonges du Gouvernement de Victor-Emmanuel et tous reconnaîtront que les promesses de ce Gouvernement ne sont que mensonges et hypocrisie.

— Le prétendu attentat dont M. de Bismarck a failli être la victime vient d'entrer dans une phase nouvelle. Dans les premiers, la presse allemande dévouée au chancelier faisait peser toute la responsabilité du fait sur les catholiques et même un prêtre inoffensif fut arrêté comme complice. Il fallait du bruit autour de cette affaire et le bruit n'a pas manqué.

Mais dans la pensée du césarisme allemand, la France ne peut être séparée de l'Eglise catholique. Aussi la même presse qui accusait les catholiques accuse aujourd'hui la France. Voici à ce sujet ce que nous lisons dans le *Journal de Paris* :

« Après avoir dénoncé le Gouvernement comme favorisant les carlistes et menaçant l'Italie, ce qui est un mensonge, la presse allemande cherche à rendre la France responsable de l'attentat dirigé à Kissingen contre M. de Bismarck, ce qui est une ineptie. On lit, en effet, dans un journal allemand, organe officieux de la chancellerie fédérale, que le paysan qui a tiré sur le chancelier, doit avoir obéi au fanatisme catholique. Or, continue cette feuille, le fanatisme catholique est attiré par le Tiers-Ordre, qui comprend les Jésuites, les Franciscains et les Dominicains. Le Tiers-Ordre a son foyer en France. Le preuve, c'est qu'on lit, au chapitre VII du Manuel des Frères et Soeurs du Tiers-Ordre de la pénitence de Saint-François, imprimé à Tours, les lignes suivantes : " L'esprit chevaleresque et chrétien, " qui avait inspiré les croisades contre les infidèles et contre " les princes jaloux de l'autorité et de la prépondérance de " l'Eglise romaine, devait aussi trouver place dans une association appelée à recevoir dans son sein une multitude " d'hommes de tout âge et de toute condition, c'est pour " cela que notre saint Fondateur permet aux Tiersitaires " l'usage des armes offensives pour la défense de l'Eglise. " Donc, continue la feuille allemande, la France est responsable de l'attentat de Kissingen. Ceux qui admirent la science et la logique allemandes, peuvent s'extasier sur ce morceau. Il est admirable ! Un paysan tire un coup de pistolet sur M. de Bismarck. Aucun aveu, aucune instruction, aucune confrontation n'a dévoilé le mobile du criminel. Néanmoins, le journal allemand sait, de science certaine, que le paysan a obéi aux prescriptions d'un Manuel.

« Puis elle conclut que ce Manuel, imprimé à Tours, prouve clair, comme deux et deux font quatre, que la France est responsable de l'attentat de Kullman. Quel rapport y a-t-il entre la France et le Manuel imprimé à Tours et l'attentat de Kissingen. La feuille allemande n'en sait rien, sans doute, quoiqu'elle base son raisonnement sur l'intimité de ce rapport..... La presse allemande ne se lusse pas d'inventer les plus grossières accusations contre nous, pour troubler nos relations avec les puissances..... »

— La Province de Manitoba, par ses tendances, sa

langue et sa religion est intimement liée à la Province de Québec. Nous Canadiens Français, nous regardons à bon droit, les habitants de Manitoba comme nos compatriotes et nos frères; aussi nos sympathies leur ont-elles été de tout temps acquises, et tout ce qui leur touche a-t-il eu le privilège de nous intéresser au plus haut degré.

Mais cet intérêt et cette sympathie se sont accentués depuis l'entrée de Manitoba dans la Confédération et particulièrement depuis qu'on a commencé à traiter avec tant d'injustice, les hommes les plus populaires de cette Province.

La Province de Québec se doit à elle-même de se montrer la sœur de celle de Manitoba, elle a tout à y gagner, tant sous le rapport de la nationalité que sous celui de l'influence politique. Aussi devons-nous suivre avec une attention toute spéciale les événements qui arrivent à Manitoba. C'est à ce titre que nous reproduisons ici la correspondance suivante de *l'Avenir National* :

" On vient de me communiquer un article du *Métis* sur la situation de la province de Manitoba. Une ère de paix va commencer pour cette malheureuse province.—Clarke n'est plus." Trop longtemps, dit le *Métis*, cette province a gémi sous le poids de difficultés, suscitées et créées par un agitateur. Aujourd'hui, il s'inaugure une politique généreuse, large et éclairée.

" Il est malheureux, M. le Rédacteur, qu'on aime tant à se faire illusion sur les véritables causes des difficultés de Manitoba. A en croire le *Métis*, toute la responsabilité des difficultés reposerait sur un seul homme, bien coupable à la vérité, mais qui cependant n'a été qu'un vil instrument. Clarke a été persécuteur; pour servir ses plus mauvais instincts, il n'a pas reculé devant les plus odieux attentats, contre l'honneur, la liberté, la vie même des plus nobles enfants du peuple qu'il avait mission de protéger et de défendre. Il a été dilapidateur des deniers publics, des milliers de piastres ont été sacrifiées à son ambition.

" Mais comment a-t-il pu commettre, aussi impunément, au vu et au su de tout le monde, des actes aussi injustes et révoltants? Ses attaques coupables ont été soutenues par un déni de justice, le refus de " l'Amnistie," et ses malversations par la non responsabilité gouvernementale.

" L'exécution de l'Acte de Manitoba et l'octroi de l'Amnistie promise" obviaient à tous ces maux, en sauvagardant les libertés et les droits de l'individu et du peuple. Clarke n'est donc pas le seul coupable. La responsabilité des injustices commises ne lui incombe que secondairement. Aujourd'hui, on prétend inaugurer une politique " éclairée."

" Mais quelle est elle cette politique? Chacun connaît le programme du nouveau Cabinet de Manitoba. Réduction dans les dépenses. Etablissement d'un système d'audition des comptes publics, projet de loi pour abolir le Conseil législatif, etc., etc., etc.

" Croit-on, par ces différentes mesures, amener un changement dans la situation? Nullement et il n'en saurait arriver, tant que le cœur des difficultés subsistera. C'est à dire tant que l'Amnistie promise n'aura point été octroyée et que le Gouvernement responsable n'aura point été établi. " Il nous faut l'Amnistie et le Gouvernement responsable," télégraphiait dernièrement à ses amis, l'illustre Chef de ce peuple héroïque, Louis Riel. C'est là sa politique, et les faits démontrent aujourd'hui que c'est la seule politique éclairée à suivre. C'est cette politique de bon sens et de sagesse que le *Métis* et ses amis doivent endosser. Et ce n'est qu'à ce prix que le calme renâtra dans les esprits et la confiance parmi le peuple. Comment en effet pouvez-vous espérer que le peuple soit satisfait tant que vous laisserez subsister

contre les chefs cet infâme édit de proscription? La cause des Riel, Lépine, Nault, de la Jimodière, n'est-ce point celle du peuple. Si donc vous méconnaissez celle-là, vous trahissez celle-ci, quelle confiance enfin le peuple peut-il avoir dans ses ministres s'il ne peut exercer aucun contrôle sur leurs actes administratifs? Il devient le jouet de l'arbitraire, indignement trompé aujourd'hui, il peut l'être demain. La même cause peut produire le même effet.

" Les partis s'unissent, continue le *Métis*, pour écarter le seul ambitieux (plaise à Dieu qu'il n'y en eut qu'un) qui s'opposait à un rapprochement. Ils veulent s'entendre et à l'aide de mutuelles concessions rendre justice à tout le monde. Excepté cependant aux nobles chefs de ce mouvement patriotique qui a assuré au pays les garanties de ses droits et de ses libertés, car nous lisons ces paroles: " Nous devons dire que l'Hon. M. Dubuc ne conduira pas lui-même les poursuites dans les procès intentés contre, ceux qui prirent part au mouvement de 1869-70; il sera nommé un substitut, qui remplira son devoir d'une façon honnête, impartiale et juste." Il nous répugne à croire que l'hon. procureur-général, cet homme que nous avons toujours considéré comme l'ami le plus dévoué et le défenseur le plus intelligent des droits du peuple Métis, consente jamais à continuer, même par un substitut honnête, impartial et juste, des poursuites évidemment injustes et vexatoires. Si ce sont par de telles concessions que le *Métis* espère faire taire les vieilles rancunes, il se trompe étrangement. Il existe dans cette malheureuse province une idée fautive qui semble influencer toute la situation. On méconnaît la cause; qu'on veuille réfléchir sur ces paroles d'un ami dévoué, le *Nouveau-Monde*: " La cause de Riel a usé beaucoup de ceux qui veulent la méconnaître. Elle en usera d'autres encore, qu'on se le tienne pour dit."

La justice doit triompher, le droit prévaloir, et ce sera toujours pour l'honneur et la gloire de ceux qui l'auront courageusement soutenu et défendu, mais aussi à la honte et pour l'humiliation de ceux qui l'auront indignement méconnu, trahi ou combattu.—" UN VRAI MÉTIS."

#### Le progrès agricole et la " Gazette des Campagnes "

Depuis quelques jours le *Morning Chronicle* de Québec reçoit, au sujet du progrès agricole, quelques correspondances dans lesquelles la *Gazette des Campagnes* se trouve plus au moins directement en cause. L'une de ces correspondances, signée un voyageur célèbre hautement l'heureuse influence des publications agricoles sur les améliorations déjà introduites dans le comté de Portneuf, et attribuant ces améliorations à l'initiative du membre du comté et à l'action d'un journal qu'elle ne nommait pas, mais qui n'est autre que la *Gazette des Campagnes*. Une seconde correspondance signée Québec suivit bientôt la première. Mais les opinions changent avec les hommes. Ce qui est bon pour les uns peut être fort discutabile pour les autres. C'est ce que nous avons remarqué pour la millième fois dans le cas actuel.

Le correspondant Québec est très content que 600 exemplaires de la *Gazette des Campagnes* soient en circulation dans le comté de Portneuf. " Mais, dit-il, ce serait bien mieux si, au lieu de la petite feuille, sans gravures, et occupée en partie de chicanes théologiques et de romans faits pour de bons petits enfants, un parfait journal mensuel, comme le *Upper Canada Farmer*, faisait son entrée dans toutes les fermes canadiennes.

C'est là l'opinion personnelle du correspondant, et elle vaut ce qu'elle vaut. La *Gazette des Campagnes* n'est pas

un grand journal, personne ne le conteste ; mais elle a déjà fait beaucoup plus de bien à la société que plusieurs grands journaux bien connus. Quant aux chicanes théologiques, comme le correspondant veut bien nommer notre *Revue de la Semaine*, elles ont peut-être plus d'à-propos qu'il ne le pense. Deux choses ont rendu et rendront toujours la nationalité Canadienne-Française heureuse et prospère : ce sont la Religion et l'agriculture. Nous faisons notre possible pour traiter convenablement ces deux parties importantes. Nous n'écrivons pas pour les habitants de la lune et nous croirions manquer à notre devoir de citoyen si nous négligions quelque chose de nécessaire au bien-être de la classe agricole.

D'ailleurs, la " *Revue de la Semaine* " ne nuit en rien à notre partie agricole. Sans cesse la *Gazette des Campagnes* a poussé le cultivateur dans la voie des améliorations et toutes les grandes questions de progrès agricole ont reçu dans nos colonnes une attention toute particulière.

Néanmoins, nous reconnaissons, nous aussi, qu'il y a place dans la Province de Québec pour un journal plus considérable que ne l'est notre publication actuelle. Aussi est-ce avec plaisir que nous avons vu la suggestion suivante faite par le correspondant *Québec* :

" C'est très bien, dit-il, de subventionner les sociétés d'Agriculture et de Colonisation ; mais la base de la science, en Bas-Canada, dans mon opinion serait la pratique donnée par une Ferme-Modèle et la théorie enseignée par un journal subventionné en partie par le Gouvernement. On pourrait entretenir l'émulation entre les fermes-modèles au moyen de primes distribuées aux exhibitions annuelles par le conseil d'agriculture. On pourrait aussi sans doute faire des arrangements avec les autorités d'Ontario, arrangements qui nous permettraient l'usage des gravures du Journal d'Agriculture d'Ontario. La rédaction de la *Gazette des Campagnes* pourrait entrer dans la nouvelle organisation, ses propriétaires employés comme agents, afin qu'aucune injustice ne fut faite à une publication qui dans son temps a eu son utilité. "

Cette dernière suggestion rencontre notre entière approbation ; nous avons même devancé le correspondant et il existe déjà des arrangements qui se réaliseront bientôt, nous l'espérons du moins.

Que tous les hommes DESIREUX de travailler à l'avancement de l'agriculture et par là à la prospérité de leur pays, s'unissent dans une notion commune, afin de donner à la *Gazette des Campagnes* l'encouragement qui lui est nécessaire pour parvenir à son but, et avant longtemps la routine sera vaincue.

#### Bureaux de Poste

Un abonné nous écrit de cesser son abonnement à la *Gazette des Campagnes*, l'année expirée, parce que, très-souvent, dit-il, au Bureau de Poste de sa localité on enlève la feuille de la *Gazette* contenant la littérature. Nous avons plusieurs fois reçu de semblables lettres. Si M. l'abonné qui nous écrit, veut bien établir le fait et nous le communiquer, nous le soumettrons à M. l'Inspecteur des Postes, afin qu'il punisse l'auteur de cette rapine.

#### Des binages en temps de sécheresse

Il me paraît utile d'appeler votre attention sur une explication nouvelle des effets que produisent les binages en temps de sécheresse. Vous connaissez le proverbe : — Un binage vaut un arrosage : — mais tout le monde ne le connaît pas, et la preuve, c'est que quantité de jardiniers négligent cette opération, uniquement parce qu'ils ne s'en rendent pas compte. Quand la terre est sèche

et que le soleil brille, ils hésitent presque toujours à remuer la terre, et cette hésitation vient de ce qu'ils ont peur de brûler les racines de leurs légumes. On n'invoque des raisons pour les convaincre ; on leur a dit que la terre remuée offrait des aspérités très-favorables à la condensation de la vapeur d'eau atmosphérique pendant la nuit. C'était un peu trop savant, et ils ont secoué la tête en signe de doute. On leur a dit encore que la terre non remuée perdait son humidité plus vite que l'autre, parce que plus les particules sont serrées, plus il y a sympathie entre elles, et mieux l'effet de la capillarité se produit. Quand, ajoutait-on, l'humidité qui se trouve dans la couche supérieure d'un sol tassé est évaporée par le soleil, cette couche, devenue sèche, emprunte de l'humidité nouvelle à celle du dessous, et épuise ainsi très-vite l'eau nécessaire à la végétation. Quand, au contraire, la terre se trouve remuée, l'emprunt d'humidité devient plus difficile, et la fraîcheur se maintient plus longtemps dans les couches profondes. Les jardiniers n'ont pas compris, et c'est fort heureux, car ils auraient compris le contraire de la vérité. Il n'est pas vrai que la terre foulée perde son eau plus vite ; elle la conserve mieux que la terre qui ne l'est pas ; et voilà pourquoi, en jardinage, nous nous trouvons toujours bien de tasser énergiquement les planches où nous cultivons la betterave, la carotte, le panais, trois légumes qui ont besoin de fraîcheur et qui poussent ordinairement mieux dans le voisinage de nos sentiers, c'est-à-dire à portée d'un sol foulé, qu'ailleurs.

L'explication que je vais donner satisfera, je l'espère, les praticiens, et les amènera à biner en temps convenable. On ne bine que lorsque la terre est plus ou moins salie par les mauvaises herbes. Ces herbes prennent nécessairement dans le sol l'eau qui leur est indispensable, et cette prise d'eau est d'autant plus funeste qu'elle a lieu en été. Or, si en ce moment on bine, on supprime par cela même les plantes parasites qui contribuent si fortement à l'assèchement du sol, et l'humidité qu'elles ne peuvent plus enlever profite évidemment aux légumes des planches. En un mot, biner en temps de sécheresse, c'est empêcher des centaines ou des milliers de plantes mauvaises de boire à la même source que les bonnes ; c'est réserver dans le sol de l'humidité qui s'en irait par toutes sortes de racines. Par conséquent, on a raison de dire que le binage vaut un arrosage. Celui-ci donne l'eau le binage empêche de la perdre ; c'est aller au même but par deux voies différentes.

A l'appui de cette explication, je vous ferai observer que la terre placée sous un gazon est toujours plus sèche que la terre labourée ; que la terre qui a porté récolte est toujours plus sèche que la jachère ; que la terre qui avoisine les racines d'arbres est toujours plus sèche que celle qui en est éloignée. Ainsi, partout où les racines abondent, racines d'herbes, racines de céréales et racines d'arbres, il y a prise d'eau considérable et déchetement rapide en été. C'est donc une raison pour supprimer les plantes inutiles avec un soin extrême, et de les supprimer d'autant mieux que la température de l'atmosphère est plus élevée. C'est encore une raison, soit dit en passant, pour pailler en été les légumes qui ont besoin de beaucoup d'eau, ainsi que les arbres fruitiers cultivés à l'exposition du midi. Le paillis maintient la fraîcheur et fournit de l'engrais aux végétaux toutes les fois que les pluies surviennent. — P. JOIGNEAUX.

#### Simple moyen de faire beaucoup de fumier

Un cultivateur veut-il augmenter sa quantité d'engrais avec le même nombre de bêtes ? qu'il emploie la procédé suivant :

Creuser une fosse d'une certaine étendue et d'une certaine profondeur.

Couvrir le fond de terre végétale ;

Vider l'étable tous les quatre jours, sans s'inquiéter si le fumier est ou n'est pas fait ;

Etendre sur chaque couche de fumier une couche de paille, herbe, bruyère, buis, joncs, et arroser le tout avec de l'eau tenant en suspension des matières fertilisantes, ou avec de l'urine.

Après un bout de quelques mois, la masse formera un excellent engrais.

Il va sans dire que, quand on videra la fosse, on ne manquera pas d'utiliser la terre imbibée de la partie liquide du fumier.

La Ferme parle d'un M. Schaudel qui n'a qu'un cheval et

quelques lapins, et qui vend pour plus de mille francs de fumier par année.

Il amasse avec soin dans sa fosse à fumier les déjections et les urines de sa maison et de son étable, les eaux grasses, celles de lessives et les crottins trouvés sur les routes.

Il arrose avec ces matières des couches de paille successivement formées, et il obtient en huit jours un fumier très-gras et très-noir, qui peut être employé immédiatement.—F. V.

(Revue agricole et horticole du Gers.)

Nous avons reproduit ce petit article, d'abord parce que les indications sont excellentes par elles-mêmes, ensuite parce qu'il nous a rappelé la fosse à fumier de notre défunt collègue, M. Faure. Lui aussi procédait ainsi; lui aussi avec un seul cheval, quelques poules et quelques lapins, était arrivé à fumer très-convenablement une petite propriété de quelques hectares de terre.—P. de M.—Sud-Est.

#### Valeur du sarrasin

— *Consommez votre sarrasin et ne le vendez pas; et mieux, achetez-le et n'en faites pas si c'est possible.*—Ce conseil devrait devenir proverbial pour les motifs suivants:

Un préjugé pèse sur le sarrasin; peu de personnes le regardent comme un aliment substantiel, et cependant des populations entières en font presque leur unique nourriture et s'en trouvent parfaitement, l'emploi de sa farine mêlée avec celle d'orge ou de maïs, est la cause de l'engraissement des poulardes du Mans ou de la Bresse, et l'on sait même que l'usage exclusif du blé noir donnerait encore en accroissement de poids plus considérable, mais que la volaille perdrait en peu de finesse. Le son est très-utile à la nourriture des porcs, et des analyses chimiques ont prouvé que le sarrasin contient en grandes proportions des substances éminemment propres à la production de la chair et de la graisse. Eh bien! cette graine qui, à poids égal, a une valeur nutritive peu différente de celle du froment, ne se vend en moyenne que les trois cinquièmes du prix du blé, et l'on voit immédiatement la conséquence de ceci: le cultivateur doit consommer par lui-même ou ses animaux le plus possible de sarrasin, parce que c'est un aliment sain et substantiel, parce que c'est peut-être la plante alimentaire la plus économique; il doit en porter le moins possible au marché, parce que son faible prix n'est pas suffisamment rémunérateur. En un mot, le sarrasin vaut plus que son prix vénal; il doit s'en servir, en acheter même, mais ne pas en vendre.

Ces recherches sur la nature du sarrasin sont dues à M. Pierre, professeur à la faculté des sciences de Caen.

#### Nourriture des porcs en été, soins qu'il convient de leur donner

La nourriture verte ne fait pas défaut. A l'herbe aux débris du jardin et au trèfle, s'ajoutent de nombreuses plantes de betteraves provenant des éclaircissements successifs dans les pièces de terre garnies de cette récolte.—Autant que possible, mettre les porcs à même de se baigner, car cet animal, malgré la réputation contraire qui lui est faite, tient beaucoup à la propreté. Aussi dans les porcheries tant soit peu bien tenues, a-t-on soin d'établir, pour la couche des porcs, de petits lits de camp garnis de paille sur lesquels ils sont parfaitement à l'abri de l'humidité; on tout au moins, de donner aux pavés de leurs loges une déclivité telle que les urines s'écoulent aisément du côté de l'entrée. On peut être certain que, trouvant le moyen d'être au sec vers le fond de sa loge, le porc aura bien soin de ne pas se coucher ailleurs.—Tenir proprement une porcherie, c'est se préparer un résultat favorable à peu près certain, soit qu'on élève, soit qu'on engraisse.

#### Ne pas changer les ruches de place

Que les ruches soient sur un rucher ou en plein air avec des surtouts, on ne doit pas les déplacer pendant toute la belle saison; si on le fait, les abeilles accoutumées à leur place, y reviennent et sont désorientées quand elles n'y trouvent plus leur roche; elles se jettent dans les voisins plutôt que d'aller à la recherche

du nouveau domicile de la famille. Nous ne parlons pas du cas où l'on transporterait des colonies à une distance considérable, à une demi lieue, par exemple. Il n'est pas question non plus des essaims: on peut les placer où l'on veut, le jour même de leur sortie et avant que les abeilles aient pris l'habitude de la place qu'ils occupent.

#### Emploi des fourrages nouveaux

L'emploi des fourrages nouveaux, foïn de prairies naturelles, luzerne et avoine, est-il nuisible à la santé des animaux?

Telle est l'importante question soumise à différentes reprises au creuset de l'expérience et des discussions.

Point de doute que certaines maladies d'été n'aient été attribuées à l'usage prématuré des fourrages nouveaux. Point de doute aussi que les causes des maladies d'été, malgré l'état avancé des sciences étiologiques, ne conservent encore fort souvent leur côté mystérieux ou incertain.

#### Economie rurale

Si vous dépensez votre argent à acheter des outils, et que vous laissiez ceux-ci exposés aux intempéries de l'air, autant vaudrait prêter votre argent à un prodigue, sans exiger de sûreté.

Si vous achetez beaucoup de livres sans lire ensuite aucun d'eux, autant vaudrait déposer votre argent dans une banque, et n'en retirer jamais ni le principal ni l'intérêt.

Si vous achetez de beaux bestiaux et ne leur donnez pas tout le soin nécessaire, en sorte qu'ils dépérissent vite, autant vaudrait procurer un habillement de soie à votre épouse, pour faire la cuisine.

Si vous achetez de beaux arbres fruitiers pour leur refuser ensuite toutes les chances possibles de croître et de produire du fruit, autant vaudrait envoyer un bon travailleur au champ sans des outils de qualité voulue.

Si vous achetez une terre fertile et que vous négligez de la cultiver comme il faut, c'est comme si vous épousiez une bonne personne, pour la traiter ensuite de façon à lui rendre la vie bien amère.

Si vous dépensez votre argent à acheter des liqueurs fortes, autant vaudrait introduire des porcs affamés dans un champ de blé: la ruine s'en-uit dans les deux cas.—Gazette de Sorel.

#### Du vol des fruits

Il existe dans nos campagnes, des habitudes dont on ne considère pas assez le mauvais côté. Parmi ces habitudes est celle qu'ont les enfants, et même certaines grandes personnes, d'aller prendre sans permission des fruits sur la propriété d'autrui. La plupart du temps, on s'imagine que c'est un beau tour à jouer aux personnes qui cultivent ces fruits. Rien de plus déplacé à notre avis que ces déprédations; rien de plus propre à décourager ces personnes d'une culture aussi profitable. En vérité, il n'y a que les victimes de ces vols, qui peuvent se faire une idée de ce qu'on souffre, quand, après avoir donné tous ses soins et son temps à une espèce de culture, on voit que tout le trouble qu'on s'est donné n'aboutit qu'à amener une foule de pillards sur sa propriété.

Et, l'on ne se contente pas de voler les fruits, mais on casse les branches, ou l'on foule le terrain, ou bien l'on brise les racines des plantes qui croissent dans les jardins, de manière à les faire mourir.

Les parents et les maîtres devraient exercer la plus grande vigilance sur leurs enfants, afin de les empêcher de commettre ces dévastations si répréhensibles. Souvent, ils devraient leur rappeler que ces actes sont contre la bonne morale, et s'efforcer de leur inspirer le respect de la propriété d'autrui. Et ceux qui n'écouleraient pas leurs bons conseils, qu'on les punisse sévèrement.

Quant aux grandes personnes qui se permettent d'en faire autant que les enfants, aucune indulgence ne devrait être exercée à leur égard, parce qu'ils sont bien plus coupables qu'eux.

Petite Chronique

**Personnel du Collège de Ste. Anne.**—Nous apprenons que les principales nominations sont faites au Collège de Ste. Anne, et que le personnel est au complet et organisé comme suit : M. F. Buteau, Supérieur; C. D. Bacon, Préfet des Etudes; C. E. Frenette, Directeur des Ecoiers; J. R. Desjardins, Procureur; Ed. Leclere, Directeur du Grand-Séminaire; H. Dubé, Professeur de Rhétorique.

**L'exhibition agricole du Comté de Charlevoix, No. 2.**—Cette Exhibition agricole aura lieu à la Baie St. Paul le 15 octobre prochain. Nous invitons les cultivateurs des paroisses environnantes à s'y rendre.

— Les Etats-Unis produisent annuellement 10 millions de gallons de vin, valant 14 millions de piastres.

— Les fermiers de la Californie sont disposés à garder leurs grains pour attendre la hausse des prix; en conséquence il y a eu peu de blé envoyé à l'étranger.

RECETTES

Vin de melon

Voici comment on l'obtient en Arabie. Quand le fruit est encore vert et tient à la tige, on découpe dans l'écorce et la chair un petit carré que l'on enlève entièrement jusqu'à la graine. Puis l'on bouche cette ouverture avec de la cire. Quand cette cire est fondue au soleil, le melon est mûr et se trouve rempli d'une liqueur fermentée que les consommateurs déclarent d'un goût exquis. C'est facile à essayer.

Colle forte

Faites dissoudre 2½ oz. de gomme arabique dans 2 pintes d'eau; versez cette solution sur 1 lb. de farine de blé, et brassez le tout jusqu'à ce qu'il devienne de la consistance de la colle. Il s'agit ensuite de faire chauffer ce mélange, après y avoir ajouté 1½ oz. de sucre de plomb et autant d'alun, tout en ayant soin de l'agiter comme il faut en même temps, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il bout. Alors on le retire du feu, et tandis qu'il est chaud on ajoute 6 gouttes d'acide carbonique. On obtient, de la sorte, une colle très-ténace et très-durable, qui peut servir à n'importe quel usage voulu.

**PRÉRIE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.**  
retardataires

BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE.

LETTRES NON RÉCLAMÉES :

- |                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| Anctil, Barthelemi.    | Boucher, François       |
| Bérubé, Amable         | Belavance, Michel       |
| Bérubé, Joseph         | Boucher, Delle Malthide |
| Bérubé, Nicolas        | Beaulieu, Delle Marie   |
| Bérubé, Daniel         | Caron, Louis            |
| Deschênes, D.          | Deschênes, Cajétan      |
| Dubé, Vve. Louison     | Fournier, Hubert        |
| Gagnon, Antoine        | Guy, George             |
| Gagnon, Gustin         | Hamel, Dame Lumédic     |
| Levêque, Joseph        | Levêque, Pierre         |
| Lépine, A. P.          | Ingacé, Edouard         |
| Murry, Delle Philomène | Morin, Delle Céleste    |
| Massé, Pierre          | Martin, Augustin        |
| Ouellet, André         | Ouellet, Alphonse       |
| Pelletier, Jean Bte.   | Parent, Achille         |
| Picard, Luc (2)        | St. Pierre, Eusébe      |
| Talbot, William        |                         |

JOS. DIONNE M.-P.

27 Août 1874,

COLLEGE DE STE. ANNE

LA Rentrée des élèves au Collège de Ste. Anne aura lieu **LE JEUDI**, le 3 Septembre prochain.

PERSONNEL :

Le même, sauf les changements suivants :  
Révd. J. R. Desjardins, Procureur;  
Révd. C. E. Frenette, Directeur des Ecoiers.  
Ste. Anne de la Pocatière. 23 août 1874.

COUVENT DE STE. ANNE

LA rentrée des Elèves au Couvent de Ste. Anne de la Pocatière aura lieu le 3 Septembre prochain.

COLLEGE COMMERCIAL-INDUSTRIEL

DE

St. Michel de Bellechasse.

Les Directeurs de ce célèbre établissement informent respectueusement le public qu'ils ont fait des améliorations considérables à leur Maison, et se sont assuré les services de deux Professeurs éminents.

Le Pensionnat, sous la direction et la surveillance de MM. Robichaud et Drapeau, tous deux recommandables par leur longue expérience dans l'enseignement, et pour les Diplômes Académiques és-Sciences qu'ils ont obtenus, offre aux parents qui désirent assurer une bonne éducation Commerciale à leurs enfants, une haute garantie de succès.

Le prix de la pension est de \$7 par mois. Les classes s'ouvriront le Premier de Septembre prochain.

Pour l'avantage des élèves, qui seront d'origines différentes, les deux langues française et anglaise y seront également cultivées et parlées alternativement. MM. les Cultivateurs qui l'aimeront, auront la facilité de passer leurs produits si on a soin de les offrir avant que l'approvisionnement soit fait.

S'adresser à  
M. G. ROBICHAUD,  
Collège de St. Michel, Bellechasse.

FAUCHEUSES BUCKEYE No. 3

A UN CHEVAL

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE QUEBEC

MM. CHINIC & BEAUDET

Agents pour la Puissance du Canada.

IL y a un grand dépôt de ces Faucheuses chez A. DUPUIS & CIE, à ST. ROCH DES AULNAIES.

Ces magnifiques Faucheuses sont supérieures dans le mécanisme et dans le matériel qui entre dans leur construction, à toutes celles qui jusqu'ici ont été offertes au public.

Les cultivateurs auront plus d'avantages à acheter ces Faucheuses que celles fabriquées dans le Haut-Canada, ayant la facilité de se procurer chez les Sous-agents, tout morceau de la machine qui usera ou qui cassera par accident.

Les Faucheuses sont tellement perfectionnées que le cheval le plus faible la tire avec aisance dans le foie le plus fort.

CHINIC & BEAUDET.

Québec, 3 août 1874.

La Faucheuse "Sprague", à un cheval, a aussi été améliorée. Une personne compétente a remédié aux défauts qui existaient. Nous n'hésitons pas de l'offrir aux cultivateurs, car nous avons la certitude que ceux qui en feront l'achat, en seront satisfaits.

CHINIC & BEAUDET.

## MUSIQUE NOUVELLE !!

## REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

## ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centims
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble courrier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passsez, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimiez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Bérat	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

## ALBUMS DE CHANT

Recueil de romances françaises illustrées et richement reliées.—Boissière.—\$3.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de..... II PROCH

LES RAYON D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

## A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique  
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

## PROVINCE DE QUÉBEC.

## DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORÊTS.

Québec, 17 juillet 1874.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic., cap. IX, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le dix-septième jour de Septembre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir :

## AGENCE DU SAGUENAY.

- " Escoumains " No. 1, 55½ milles carrés. No. 1 Ouest, 51½ milles. No. 1 Est, 50 milles, No. 2 Ouest, 25 milles, No. 2 Est, 25 milles.
- " Iberville " No. 1, 57½ milles.
- " Sault-au-Mouton, " No. 1 Ouest, 40 milles, No. 1 Est, 47 milles.
- " Arrière Sault-au-Mouton, " No. 1 Est, 80 milles.
- " Rivière des Rapides, " No. 1 Ouest, 25 milles, No. 1 Est, 25 milles.

## POUR BOIS DE CHAUFFAGE.

- " Tadoussac, " No. 1, 3½ milles ; No. 2, 4½ milles ; No. 3, 6½ milles.
- " Escoumains, " No. 1, 3½ milles ; No. 2, 3½ milles ; No. 3, 3½ milles ; No. 4, 3½ milles ; No. 5, 3½ milles ; No. 6, 3½ milles ; No. 7, 3 milles ; No. 8, 4 milles.

## AGENCE DU LAC ST. JEAN.

- " Rivière à Chabot, " No. 13½, 40 milles.

## CONDITIONS DE LA VENTE

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix de huit piastres par mille carré.

Les limites seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

P. FORTIN,

juillet 1874.

Commissaire.



## SOUMISSIONS POUR NIVELER

Embranchement de Pembina—Chemin de Fer du Pacifique Canadien.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et endossées " Embranchement de Pembina, " seront reçues à ce bureau, ou au bureau du Lieutenant-Gouverneur, à Winnipeg, jusqu'à MIDI, le 25 du présent mois, pour niveler l'Embranchement de Pembina du Chemin de Fer du Pacifique, entre les limites internationales et un point vis-à-vis la ville de Winnipeg.

Des formules de soumission, spécification et autres renseignements seront fournis dans quelques jours.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Départ. des Travaux Publics,

Ottawa, 8 août 1874.

## DÉPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 per cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.